

chefs des différentes provinces en prenant pour base le chiffre de la population ? Cette doctrine est admise par tous, et dès lors toute province qui se croit lésée peut l'invoquer. Si l'on ne devait prendre pour guide que les qualités personnelles, et ne pas s'occuper des divisions territoriales, il serait peut-être facile de trouver, soit dans la représentation d'Ontario soit dans celle de Québec, les treize hommes qu'il faut pour constituer le gouvernement. Mais la considération sectionnelle intervient, et il faut répartir les portefeuilles aussi également que possible. Et ainsi de tout le patronage.

Chose singulière, l'élément français, qu'il soit en majorité ou en minorité, a partout moins qu'il ne lui est dû, et l'élément anglais, au contraire, a en tous lieux plus qu'il n'a droit d'exiger. Il y a des groupes français importants au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Ecosse, à l'Île du Prince-Édouard, à Manitoba. Dans toutes ces provinces, nos compatriotes sont dédaignés et soumis à une véritable domination. On les exclut systématiquement des charges publiques, et on garde pour soi la part du lion.

Quelle différence avec les Anglais de notre province, qui, ne formant pas plus d'un sixième de la population, ont cependant deux ministres sur sept, et la moitié des places, à commencer par celles de la magistrature. Sans doute, leurs hommes sont en général bien qualifiés. Mais nous en avons parmi les nôtres qui le sont tout autant et pourraient remplir les charges tout aussi bien ; et d'ailleurs, combien se trouveraient vraiment qualifiés, parmi les fonctionnaires anglais, si la connaissance de la langue française, c'est-à-dire de la langue du pays, était une des qualités requises ? Si nous allions disputer à leurs représentants les divisions électorales où nous sommes en majorité, combien de sièges garderaient-ils en parlement ? Les fameux *quatorze comtés* ne sont-ils pas français pour la plupart ? Cependant, nous les laissons représenter par nos amis d'origine anglaise. N'y a-t-il pas quelque ingratitude de leur part à traiter de monstruosité une coutume qui leur permet de se faire valoir et de s'assurer du double de ce qu'il ont droit d'avoir, grâce à notre bienveillance ?

A. GÉLINAS.

## UNION LÉGISLATIVE, ANNEXION, INDÉPENDANCE, ROYAUTÉ

M. le Rédacteur,

Puisque malgré ma défense, vous avez cru devoir apposer mon nom au bas de mon écrit, intitulé : "Courte dissertation sur l'union législative, l'annexion, l'indépendance et la royauté," et puisque vous m'avez mis en évidence, bien malgré moi, je suis bien obligé, contre mon gré, de soutenir ma thèse.

Comme je vous le disais dans mon écrit précédent, je n'avais qu'un but : celui de faire tomber dans le domaine de la presse une discussion d'un grand intérêt, qui préoccupe actuellement tous ceux qui ont quelque souci de notre avenir national.

Malheureusement pour moi, je suis ni journaliste, ni habitué à traiter d'aussi hautes questions politiques ; et cependant, après avoir pris sur vous d'inscrire mon nom au bas de mon écrit, vous me contraignez, et bien contre mon désir, à entrer dans de plus longs détails.

Puisqu'il en est ainsi, je vous prie donc de vouloir bien faire publier les remarques qui suivent, et dans lesquelles on trouvera plus de bonne volonté et de conviction que de style.

Après ce préambule un peu long, mais nécessaire, je prierai le lecteur de vouloir bien m'accorder son indulgence comme sa bienveillance, et de lire le raisonnement par lequel je désire prouver que la forme d'un gouvernement monarchique l'emporte sur la forme d'un gouvernement républicain.

On me dira que sous un gouvernement monarchique le pays ne peut prospérer, et qu'il faut devenir indépendants ou plutôt

nous *américaniser*, pour arriver à la prospérité et changer la face des affaires. Voyons si cet argument est bien sérieux et si c'est un raisonnement dont on peut tirer une conséquence logique.

Ceux qui prêchent l'indépendance allèguent que, sans l'obtention ou le bienfait de cette indépendance, nous ne pourrions obtenir un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, et que, sans ce traité, le pays ne pourra jamais prospérer. Ils ajoutent de plus que la protection ne pourra pas opérer le bien que les protectionnistes en attendaient, et qu'elle ne pourra jamais améliorer l'état financier du Dominion ; et qu'enfin, il faut le libre-échange et une union douanière entre le Canada et les Etats-Unis.

Admettons, pour un instant, que ce raisonnement soit juste et qu'il nous faille absolument le libre-échange avec la république américaine ; mais pourquoi ne l'obtiendrons nous pas avec un gouvernement monarchique ?

Est-ce que sous le régime actuel, qui est un régime monarchique, nous n'avons pas déjà négocié un traité de réciprocité avec les Américains, et ne pouvons-nous pas espérer le renouveler ? Les Yankees sont des gens trop pratiques, ils aiment trop la spéculation et l'argent, pour nous refuser un avantage dont ils bénéficieraient également, et dont ils ne voudraient point, par un fol entêtement, se priver eux-mêmes. A l'appui de ce raisonnement, je citerai un journal important de Boston, le *Post*, qui disait ces jours derniers : "C'est notre intérêt aussi bien que celui du Canada de négocier un traité de réciprocité avec le Dominion."

Alors, pourquoi donc demander l'indépendance ou l'annexion, s'il n'y a que cette question de réciprocité de commerce qui peut vraiment causer de la préoccupation et de l'inquiétude à ceux qui, pour demander l'annexion aux Etats-Unis, nous disent que tant que nous resterons sous la tutelle de la métropole, nous n'obtiendrons jamais cette réciprocité commerciale ?...

Réellement, la crise financière, industrielle et commerciale que nous venons de traverser, et qui n'est pas rendue à terme, paraît avoir grisé la tête d'un grand nombre de ceux qui s'occupent de changements constitutionnels, et j'admettrai qu'il y a de quoi se décourager quand on voit la détresse de notre population, les ruines qui nous entourent ; mais croit-on réellement avoir trouvé un dérivatif au mal, en suggérant l'indépendance, l'annexion ou l'union législative ? Non, je ne le crois point, et je vais essayer de le démontrer.

Avant cette crise momentanée ou ce changement de prospérité et de succès, qui s'est fait sentir ici comme à l'étranger, est-ce que toutes nos institutions monétaires, nos maisons industrielles et commerciales ne prospéraient point ? Oui, et que trop ; car le vertige s'était emparé de tous nos hommes d'affaires, du grand comme du petit spéculateur, et, dans un moment de folie où tout le monde voulait faire fortune, on se rua sur les banques qui regorgeaient d'argent, pour obtenir un escompte trop facile, afin de s'enrichir et afin de faire mille et mille spéculations impossibles.

Voilà la première cause de tous nos malheurs, de tous nos désastres financiers, et il ne faut pas en attribuer la cause à la forme du gouvernement qui nous régit actuellement et qui nous régissait alors, mais bien à la cause que je viens de signaler, et à d'autres que je vais essayer d'énumérer.

Si le haut commerce, pris d'une ambition inouïe, n'ût pas tant importé, et si pour écouler ses marchandises il ne les eût pas avancées à tort et à travers, il n'eût pas provoqué toutes les banqueroutes que nous avons eu à déplorer, et qui ont été si fatales à plusieurs de nos institutions monétaires et financières.

Si les administrateurs ou les directeurs des banques n'eussent pas été, pour la plupart, des spéculateurs, des marchands extravagants qui, au lieu de surveiller l'état financier de leurs institutions, se sont au contraire appliqués à les exploiter

en en obtenant de l'escompte, tant pour eux que pour leurs clients, la crise n'eût pas eu lieu.

Oui, ce sont ces marchands compromis qui, pour faire face à leurs folles transactions ont contribué pour beaucoup à entraîner la ruine de nos institutions monétaires comme la ruine des malheureuses familles qui y avaient investi leurs patrimoines.

A part cette classe de la société qui a été la cause de toutes nos calamités publiques, il faut y ajouter celle des spéculateurs et spécialement des spéculateurs sur terrains qui, dans un moment de folie, de vertige momentané et dans un temps où chacun voulait faire fortune, ont contribué pour beaucoup à ruiner les banques, et cela à l'aide du crédit fou dont on les comblait. Oui ce sont ces spéculateurs qui parfois n'ayant ni sou ni maille, ont néanmoins entraîné les gardiens des fortunes des particuliers investies dans les banques, à faire avec eux, leurs folles spéculations.

Une autre cause qui a contribué puissamment à tuer le commerce, c'est l'encombrement des villes et le dépeuplement de nos campagnes. Aussi ces deux classes importantes de la société se sont fait beaucoup de mal, et ont fait un grand mal au pays. Quand il y a plus de marchands que d'acheteurs il faut tomber ; et quand l'agriculture manque de bras et d'encouragement, il faut qu'elle tombe de la même manière.

Une cause qui a aidé pour beaucoup à nous confiner dans la position précaire où nous nous trouvons, c'est que nos gouvernants ont fait plus de dépenses que nos moyens ne nous le permettaient.

Quand, en 1857, on a donné dans un bon but, sans doute, \$15,000,000 au Grand-Tronc, somme qui se serait capitalisée ou doublée depuis cette époque, il ne faut pas en attribuer la cause à la forme de notre gouvernement monarchique, mais uniquement à la trop grande libéralité de nos gouvernants.

Quand, pour faire entrer dans la Confédération le Nouveau-Brunswick, il a fallu dépenser au-delà de \$36,000,000 pour faire faire le chemin de fer Intercolonial, dont les dépenses actuelles excèdent les recettes de \$500,000 par an, il ne faut pas en accuser la forme du gouvernement monarchique.

Quand il a fallu prodiguer à ce même Nouveau-Brunswick et à l'Île du Prince-Édouard, plusieurs millions de piastres pour les engager à joindre la Confédération, il ne faut pas en blâmer la forme du gouvernement monarchique.

Quand on a dépensé des sommes fabuleuses pour l'élargissement et le creusement des canaux, dont l'usage (d'après un homme d'Etat) ne s'élèvera pas au dixième de leur capacité ; et quand on se propose d'emprunter encore \$30,000,000 pour creuser et élargir davantage ces canaux, qui vont nous faire perdre deux millions par année et cela pour le plus grand avantage des Américains de l'Ouest, il ne faut pas s'attaquer à la forme de notre gouvernement monarchique.

Quand on a fait l'acquisition du territoire du Nord-Ouest avec ses dépenses énormes d'administration, et avec la perspective d'en retirer plus tard de grands bénéfices, on ne doit pas en accuser la forme de notre gouvernement monarchique.

Quand, pour engager la Colombie Anglaise à faire partie de la Confédération, nous lui avons promis de faire faire le chemin de fer du Pacifique, qui coûtera, dit-on, cent cinquante millions de dollars, il ne faut pas en blâmer la forme du gouvernement monarchique.

Quand on a dépensé plusieurs millions pour faire construire le chemin de fer "Québec, Montréal, Ottawa et Occidental" il ne faut pas en accuser la forme de notre gouvernement monarchique.

Parce que, il y a quelques années, notre dette était minime comparée à celle des autres pays, vu que chaque habitant n'avait à payer que \$1.40 seulement d'impôt au lieu de \$6 qu'il paye aujourd'hui ; et de \$8 à \$10 qu'il paie plus tard, lorsque

les canaux et le chemin de fer du Pacifique seront faits, il ne faut pas en attribuer la cause à la forme de notre gouvernement monarchique.

Si réellement (nous prédisent quelques hommes d'Etat) nous aurons à payer, plus tard, pour tous ces travaux gigantesques, la somme fabuleuse de trente-six millions de dollars, uniquement pour payer les intérêts des capitaux empruntés, faudra-t-il encore s'en prendre à la forme du gouvernement monarchique ? Non, certainement non.

J'avoue bien que toutes ces entreprises nationales étaient et sont certainement avantageuses au développement des richesses du pays ; mais nos ressources n'étaient-elles pas et ne sont elles pas encore trop restreintes pour les entreprendre toutes à la fois ?

Alors, si l'état financier de la puissance est compromis et exposé, il ne faut pas en jeter le blâme sur la forme du gouvernement monarchique ; mais uniquement sur nos gouvernants, qui ont voulu marcher trop vite et qui ont oublié l'axiome : "Qui trop embrasse, mal étroit."

Maintenant demandons-nous si la république qui nous avoisine peut offrir au Canada des garanties de stabilité, de paix et même de fraternité ? Non, puisque les démocrates et les républicains qui peuplent ce pays sont toujours à couteaux tirés ! Non, parce que la guerre fratricide qui vient d'ensanglanter le sol américain, nous prouve que les Canadiens n'auraient rien à gagner en s'annexant, puisqu'ils pourraient bien subir le sort des malheureux Sudistes américains.

Enfin, les Américains aimaient-ils bien les annexionnistes canadiens-français, lorsqu'autrefois ils reprochaient à l'Angleterre d'avoir accordé à ses *colons français*, le libre exercice de leur religion et des prérogatives attachées à la Sanction Royale de 1774 ? Ce fait important, dont on ne saurait trop tenir compte, est consigné dans l'histoire du pays.

Si, en 1837, un certain parti désirait l'annexion ou l'indépendance, comment se fait-il que nos vaillants voisins soient demeurés sourds aux appels réitérés de M. Papineau et des chefs de l'insurrection ? L'historien Garneau répondra pour moi :

Dans les Etats-Unis, dit-il, les journaux étaient bien partagés et l'on pouvait être certain que le gouvernement de Washington n'interviendrait que quand la cause de l'indépendance du Canada serait à peu près gagnée, c'est-à-dire pour enlever le prix de la victoire !

Et c'est sur ce peuple que M. Papineau voulait greffer une république canadienne, pour ensuite en avoir la présidence !...

L'indépendance serait donc, d'après plusieurs hommes éclairés, un mot déguisé qui veut dire annexion, et qui ne peut nous conduire à autre chose.

Mais comment se fait-il qu'en 1812 et en 1815 le peuple canadien ait combattu pour repousser les Américains et faire respecter le drapeau britannique ?

Pourquoi élève-t-on, aujourd'hui, un monument au Héros de Châteauguay et à ses braves Voltigeurs, parce qu'ils ont chassé les Américains du sol canadien ?

Pourquoi en 1837 avons-nous vu des frères en origine différer d'opinion et se combattre ? Parce que la majorité du pays ne voulait pas tomber au pouvoir des Américains.

Pourquoi, et à des dates postérieures, comme lors de l'affaire du Trent et des invasions Fénéennes, les Canadiens étaient-ils prêts à voler sur les champs de bataille pour défendre nos frontières ?

Après toutes ces preuves d'attachement pour l'Angleterre, comment se fait-il que la loyauté des Canadiens se soit éteinte tout-à-coup, et je pourrais dire bien mal-à-propos, puisque cette désaffection arrive juste au moment où la Grande-Bretagne est la mieux disposée à nous considérer, à nous protéger et à nous accorder tout ce que nous lui demanderons ?

Enfin, la présence parmi nous d'une princesse de la famille royale d'Angleterre, n'est-elle pas une preuve et une garantie que la couronne de la Grande-Bretagne serait disposée à nous protéger et à nous rendre justice, si nous lui demandions une royauté que le peuple et le gouverne-